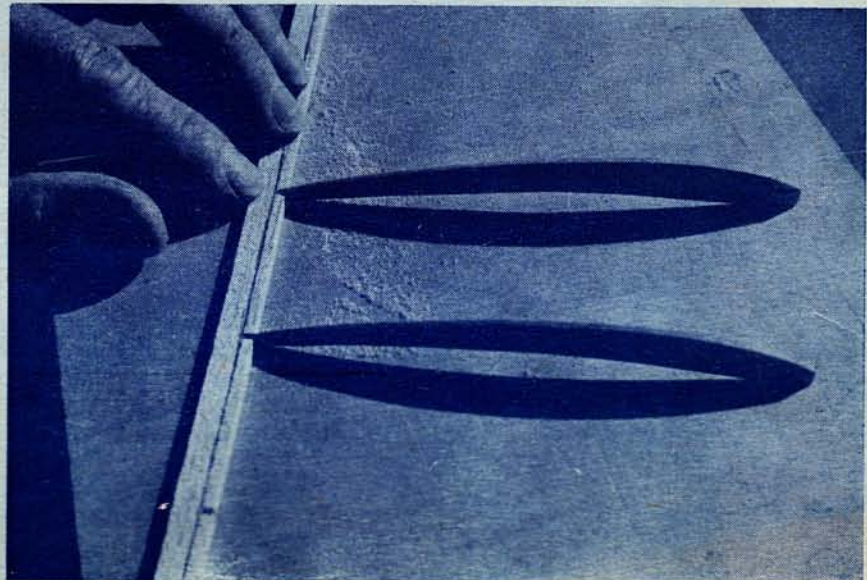




# INITIATION AERONAUTIQUE DES JEUNES



1. — L'Aéromodélisme éducatif

# INITIATION AERONAUTIQUE DES JEUNES



## 1. — L'Aéromodélisme éducatif

par Jacques GODEAU

Instructeur du Service des Mouvements de Jeunesse  
et d'Education Populaire en Algérie,

Délégué Régional du C.L.A.P. pour l'Algérie et le Sahara

IMPRIMERIE OFFICIELLE  
ALGER

MAI 1962

## L'AEROMODELISME ET LES JEUNES

---

L'Aviation, technique et activité d'avenir, toujours à l'avant-garde du progrès, exerce tout naturellement un grand attrait sur les jeunes.

L'essor qu'a pris de nos jours la construction de modèles réduits aéronautiques a sans doute son origine dans ce fait. Mais il faut remarquer que dans le même temps l'industrie du jouet s'est ingéniée à lancer sur le marché une profusion de modèles à des stades plus ou moins poussés de pré-fabrication ainsi qu'une grande variété d'équipements et d'accessoires divers, souvent mécaniques (micro-moteurs) et électroniques (radiocommande). Il ne fait pas de doute que ces productions commercialisées, agréablement présentées à une vaste clientèle, sont très tentantes pour les jeunes (et souvent pour les moins jeunes...). Dans quelle mesure le développement de l'aéromodélisme en a-t-il été favorisé?... Notons seulement que les effets peuvent en être assez divers. Parfois ces jouets aéronautiques n'apportent à leur possesseur qu'un enrichissement minime mais constituent une amorce, une intéressante invitation à l'aéromodélisme. Trop souvent, par contre, ils conduisent à un échec plus ou moins total et desservent l'aéromodélisme dont ils donnent une image fautive, susceptible de le priver de la sympathie des grands et de la faveur des jeunes.

C'est pourquoi il importe, dans l'intérêt de tous, de faire connaître le vrai visage de l'aéromodélisme et de prouver qu'il peut être pratiqué par tous avec succès et avantage.

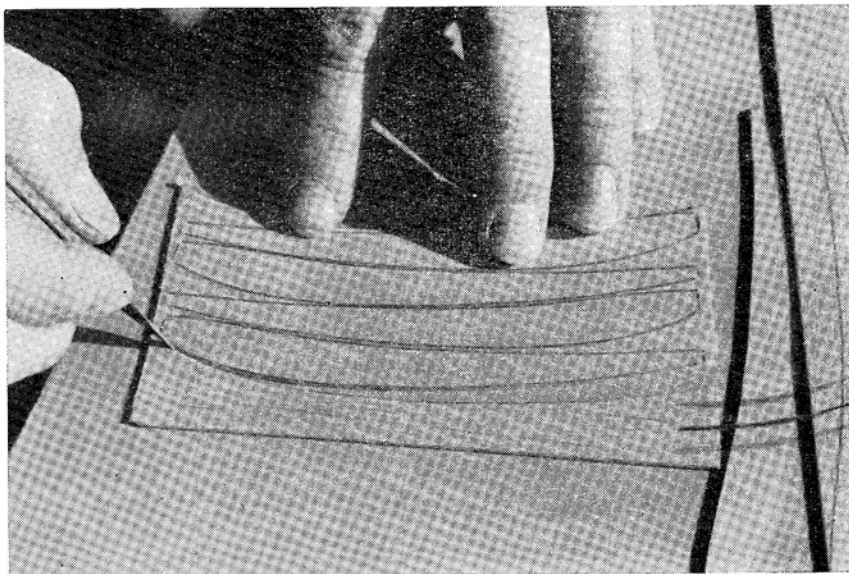
Initier le plus grand nombre de jeunes à la pratique intelligente de l'aéromodélisme, faire mieux connaître des parents des éducateurs, des animateurs d'associations de jeunes la valeur éducative de cette activité c'est là précisément l'un des rôles essentiels du **Centre Laïque d'Aviation Populaire**.

Pour nous qui, en pensant « loisirs des jeunes » devons penser « éducation et épanouissement des jeunes », l'aéromodélisme ne saurait se réduire à une manie, à un « bricolage » comme beaucoup se le représentent, ni même à un simple jeu scientifique.

Un jeu ? Oui, sans doute ; un jeu attrayant passionnant, mais qui peut être — qui doit être — pratiqué de telle façon qu'il contribue à développer les qualités maîtresses de l'individu et à former sa personnalité.

L'aéromodélisme peut et doit développer les **qualités physiques** : adresse, dextérité, précision, promptitude et sûreté des réflexes.

L'aéromodélisme peut et doit développer les **qualités intellectuelles** : esprit d'observation, réflexion, jugement, imagination, invention.



Dextérité, précision de l'œil et de la main...

L'aéromodélisme peut et doit développer les **qualités morales et sociales** : patience, persévérance, volonté, modestie, amour du travail bien fait, solidarité, entraide, sens des responsabilités.

L'aéromodélisme peut et doit développer le **sens esthétique** par la recherche de l'équilibre, de l'harmonie des lignes, des formes et des proportions.

A ces vertus éducatives primordiales viennent s'ajouter d'autres avantages non négligeables :

L'aéromodélisme est une **activité instructive** qui conduit celui qui le pratique à l'acquisition de nombreuses notions technologiques et scientifiques se rapportant au travail des matériaux les plus divers ainsi qu'à l'aérodynamique, à la mécanique, à la météorologie, à l'aérologie, à l'électronique, etc.

L'aéromodélisme possède le rare avantage d'être à la fois une activité manuelle et intellectuelle ; une activité d'**intérieur** et de **plein air**. Pour le travailleur intellectuel il est une source d'action captivante qui repose et détend l'esprit ; au travailleur manuel il donne l'occasion d'utiliser toutes les ressources de son intelligence.

Activité d'intérieur quant aux phases de l'étude et de la construction l'aéromodélisme peut se pratiquer n'importe où, dans une salle de classe comme dans le plus humble logis, car il ne nécessite aucune installation fixe, aucun matériel encombrant, aucun outillage coûteux. Cette activité d'intérieur peut même rendre de grands services à certains malades, à des convalescents, à des blessés, à des impotents... gens pour qui, surtout lorsqu'ils sont jeunes, le problème des loisirs présente une particulière importance et une grande difficulté.

Activité de plein air quant aux phases de la mise au point des modèles et de la pratique du vol. Cette activité saine et vivifiante est particulièrement appréciée du vrai modéliste pour qui au plaisir de s'ébattre dans la nature, s'ajoute celui, encore plus grand, de voir évoluer en plein ciel les petits avions qu'il a réalisés et souvent entièrement conçus.

C'est du reste un véritable **sport** que l'aéromodélisme ; un sport qui mériterait d'être mieux connu, avec ses compétitions permettant la sélection des modélistes, avec ses championnats nationaux, ses championnats du monde et ses records homologués...

Pour le C. L. A. P. l'aéromodélisme n'est pas une fin en soi, ni un but. Le but c'est l'éducation en général — nous venons de voir combien l'aéromodélisme peut y contribuer — et l'**éducation aéronautique** en particulier. Ne croyez-vous pas utile et même indispensable, à une époque où l'avion joue dans la vie des hommes le rôle que vous savez, d'initier les jeunes aux problèmes et aux réalités de l'Aviation ? Or l'aéromodélisme, activité pré-aéronautique par excellence, est une véritable **initiation à l'aviation**. Par les qualités qu'il développe, par les notions techniques, théoriques et pratiques dont il permet l'acquisition concrète, par le sens de l'air qu'il donne aux jeunes l'aéromodélisme est une préparation particulièrement efficace aux grands **sports de l'air** : au vol à voile et au pilotage en général. De solides vacances aéronautiques peuvent en découler.



Un concours C. L. A. P. de débutants : quelques concurrents de la Section de l'Ecole Préparatoire Militaire de KOLEA (Alger)

## QU'EST-CE QUE L'AEROMODELISME ?

---

Après avoir montré l'intérêt que présente pour les jeunes la pratique de l'aéromodélisme il nous faut préciser ce qu'il doit être pour porter tous ses fruits.

On ne s'improvise généralement pas aéromodéliste — sauf si l'on y a été indirectement préparé par ses activités professionnelles, mais ce cas ne saurait nous intéresser car il concerne rarement des jeunes.

On ne devient pas forcément aéromodéliste pour avoir assemblé, en un temps plus ou moins long, les pièces industriellement façonnées d'un petit avion.

On ne transforme pas automatiquement n'importe quel jeune en aéromodéliste distingué en lui mettant entre les mains une coûteuse « boîte de construction » (souvent d'un appareil à moteur !) Ceci risque, au contraire, de décourager à tout jamais ce jeune de s'intéresser à l'aéromodélisme car l'échec, succédant à son enthousiasme, sera cuisant.

**En vérité tout le monde peut pratiquer l'aéromodélisme avec profit et avec succès.** Mais il faut pour cela y avoir été convenablement initié et consentir à n'entreprendre que des réalisations en rapport avec ses aptitudes et son degré de formation technique.

L'initiation est indispensable, quels que soient l'âge, l'habileté et le savoir du futur aéromodéliste. Cette initiation consiste essentiellement, en mettant en œuvre des moyens et des procédés aussi réduits et aussi élémentaires que possible, à faire étudier un petit planeur de structure simple, à le faire construire en inculquant des principes rigoureux concernant l'emploi des matériaux et l'utilisation des outils, à enseigner enfin les principes du réglage et la pratique du lancer.

Lorsqu'il s'agit de très jeunes modélistes (moins de dix ans parfois) ce premier planeur pourra être imposé, sa construction étant réalisée d'après un modèle et un plan donnés. Dans ce cas sa conception doit être expliquée, à titre d'exemple, lorsque le moment est venu d'aborder l'étude du réglage.

Le succès total de cette initiation est assuré si l'Animateur qui en accepte la responsabilité est, d'abord, initié lui-même à l'aéromodélisme, ensuite et surtout s'il est pénétré de la nécessité d'en tirer le maximum sur le plan de l'éducation. Il n'est nullement indispensable que cet Animateur soit lui-même un modéliste chevronné ; il lui suffira d'être méthodique, précis, modeste et animé du désir de se perfectionner. S'il le veut il apprendra beaucoup, tout en enseignant, et connaîtra de grandes satisfactions.

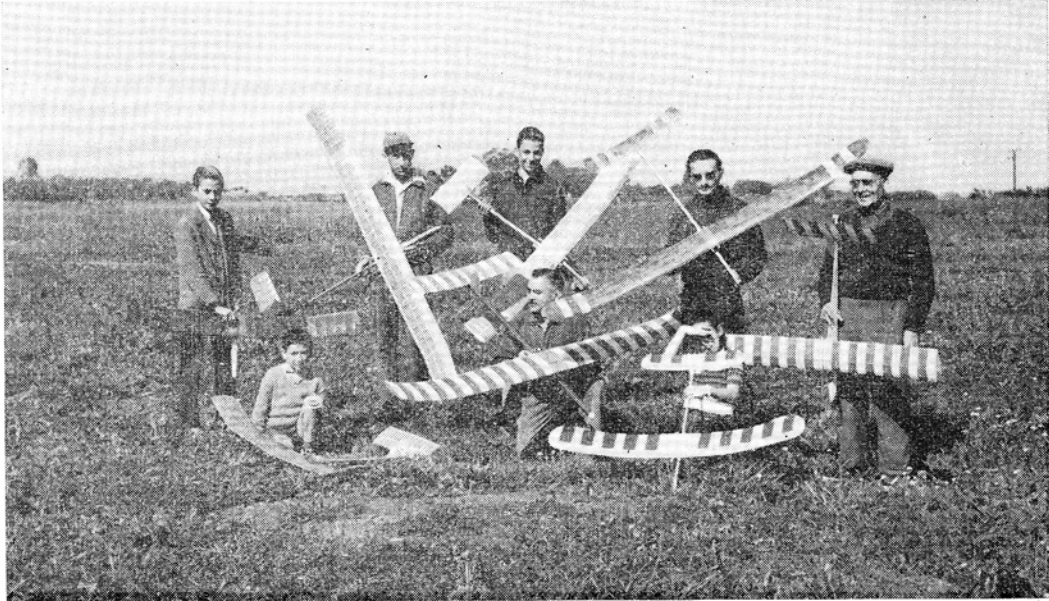
L'écueil à éviter, avec les débutants, est cet enthousiasme puéris qui pousse certains à de présomptueuses entreprises aux suites souvent désastreuses. Pratiquement, un moniteur hautement qualifié peut faire entreprendre et réaliser avec succès n'importe quel appareil par un débutant moyen ; mais en général, dans la quasi-totalité des cas, il faut savoir progresser lentement et modestement si l'on veut aller loin et sûrement.

Aussi est-il indispensable d'avoir conçu, réalisé et réglé en vol (avec succès) plusieurs planeurs avant que de prétendre aborder d'autres catégories plus délicates, plus difficiles.

Car, bien sûr, l'aéromodélisme comporte bien d'autres catégories que le planeur et toutes paraissent au débutant plus passionnantes, plus attirantes les unes que les autres : appareils à moteur caoutchouc, motomodèles, autogyres, hélicoptères, planeurs et motomodèles radio-commandés, maquettes fixes et maquettes volantes, appareils à réaction, appareils de vol circulaire commandé pour l'acrobatie, la vitesse, la

course, le combat, etc... Vraiment il y en a pour tous les goûts, pour toutes les aptitudes, pour toutes les bourses. Mais il faut savoir commencer par le commencement.

A qui dispose d'une solide formation de base, du désir de se perfectionner, d'un peu d'imagination et d'un esprit sportif tous les espoirs sont permis dans le domaine de l'aéromodélisme !



Une équipe de compétition du C. L. A. P. d'Alger (Planeurs)



## QU'EST-CE QUE LE C.L.A.P. ?

---

Le CENTRE LAIQUE D'AVIATION POPULAIRE est une section spécialisée de la Ligue Française de l'Enseignement.

C'est une œuvre laïque — une « U. F. O. ».

Cette œuvre se propose :

- d'utiliser l'attrait instinctif qu'exerce l'Aviation sur les jeunes pour rendre plus intéressante à leurs yeux, chaque fois que cela est possible, l'étude des différentes disciplines scolaires ;
- de faire concourir à la formation des jeunes et à l'épanouissement de leur personnalité l'extraordinaire valeur éducative de l'Aéromodélisme ;
- de faire l'initiation aéronautique de ces jeunes ; initiation particulièrement nécessaire à notre époque où l'Aviation est devenue un fait d'une importance humaine considérable ;
- de faciliter à une jeunesse nombreuse la pratique des sports de l'Air (parachutisme, vol à voile, pilotage des avions à moteur) sports qui comptent parmi les plus passionnants et les plus enrichissants.

### Le C.L.A.P. et l'exploitation pédagogique du centre d'intérêt " AVIATION "

---

Le centre d'intérêt « Aviation » est d'une telle richesse qu'il peut avoir sa place dans toutes les matières des programmes scolaires. \*

En voici quelques exemples :

**L'enseignement de la morale :** peut faire appel à l'exemple des plus hautes vertus manifestées par tous les héros de l'Aviation : les précurseurs et ceux d'aujourd'hui.

Les récits de leurs vies et de leurs exploits, éclatantes manifestations de la patience, de la volonté, du courage, de la conscience professionnelle, de l'abnégation, du sacrifice, exalteront l'âme enfantine et donneront aux jeunes « Les idées claires » sur ce que chacun de nous doit à sa dignité d'homme.

**Pour l'enseignement de la langue française :** les programmes recommandent le recours aux textes en vue de signaler et de caractériser les divers modes d'expression... Textes courts, colorés, expressifs, écrits avec assez de talent pour que la réalité concrète apparaisse aux enfants à propos des mots qui en sont la traduction.

Ces textes, extraits d'ouvrages choisis sur l'Aviation, auront pu déjà servir de base à des causeries morales. Ils fournissent des lectures passionnantes, susceptibles « de donner aux élèves le goût de la lecture », des textes de dictées et de captivants sujets de rédactions.

\* Consulter à ce sujet « L'AVIATION, CENTRE D'INTERET SCOLAIRE », ouvrage publié sous les auspices du Secrétariat Général à l'Aviation Civile.

**L'enseignement de l'histoire :** peut faire appel à l'histoire de l'Aviation qui s'incorpore sans peine (C. F. E.) à l'histoire de France enseignée, suivant les prescriptions officielles « ... en mettant en évidence les progrès scientifiques qui sont la condition des progrès matériels », et en montrant « ... que ces progrès matériels dont nous sommes si fiers ont été acquis au prix de grandes peines, qu'ils sont l'œuvre d'une immense collaboration ».

Les jeunes d'aujourd'hui doivent connaître le rôle primordial joué par la France dans la matérialisation laborieuse de ce rêve qui a si longtemps hanté l'esprit de l'homme : voler.

**L'enseignement de la géographie :** peut s'enrichir de nouvelles pages concrètes et de nouvelles cartes grâce aux transports aériens dont le réseau chaque jour plus dense enserme toute la terre. Cette étude s'accompagnera « d'exercices précis et pratiques faits pour donner à l'enfant la double notion de distance et de durée du parcours ».

**L'enseignement du calcul :** peut trouver, tant dans l'Aviation que dans l'Aéromodélisme, une source inépuisable d'exercices simples et concrets.

Les problèmes de l'air sont des problèmes d'aujourd'hui qui intéressent les jeunes : vitesse, consommation, poids, durée, distance, échelle, aérodynamique, construction, équilibre, comparaison des différents modes de transports, etc...

Et puis, imaginez tout ce que recèle de notions pratiques d'arithmétique, de géométrie, de système métrique le moindre petit planeur de début que les enfants construiront eux-mêmes : lignes, angles, surfaces, intervalles, fractions, pourcentages, etc. Et combien de besures à prendre, de pesées à effectuer !

**L'enseignement des sciences :** concert, orienté vers des fins pratiques, fondé sur l'observation et l'expérience, peut trouver matière dans l'étude de l'avion, dans les problèmes d'aérodynamique et de mécanique élémentaires, (stabilité, équilibre des leviers) que pose son vol, dans la construction effective des modèles réduits et leurs essais sur le terrain. L'Aéromodélisme servira à la vérification expérimentale de données théoriques simples présentées aux élèves, ce qui est tout à fait conforme aux instructions ministérielles qui soulignent : « On ne devra pas se contenter du pur empirisme, il faudra aussi expliquer, faire comprendre, s'adresser à l'intelligence ».

**L'enseignement du dessin :** peut exploiter le riche domaine de l'Air susceptible de fournir un choix considérable de sujets gradués, concrets et attrayants.

**L'enseignement du travail manuel :** point n'est besoin d'insister sur tout ce que l'Aéromodélisme peut lui apporter.

**Les activités dirigées** peuvent, elles aussi, entretenir de fructueux rapports avec l'aviation : visite de l'Aérodrome le plus proche et de divers types d'appareils de transport ou de tourisme, constitution de collections (gravures, photographies, maquettes, timbres de la poste aérienne), préparation d'une exposition, etc.

En ce qui concerne **l'Éducation physique et sportive** vous introduirez dans vos leçons des épreuves destinées à accroître la capacité respiratoire, le sens de l'équilibre, la rapidité des réflexes, l'esprit de décision, toutes choses particulièrement utiles à ceux qui voudront pratiquer les sports aériens. En outre vous constaterez sans tarder que l'Aéromodélisme sur le terrain est une magnifique activité de plein air. Faire évoluer des modèles réduits et les récupérer, c'est un sport !



## L'Aéromodélisme et l'Enseignement pré-Aéronautique

---

L'initiation aéronautique de la jeunesse se fait d'elle-même et tout naturellement par la pratique de l'Aéromodélisme et l'introduction dans l'enseignement des notions empruntées aux choses de l'Air. Elle est en outre complétée par un véritable enseignement pré-aéronautique sanctionné par trois diplômes officiels délivrés par le Ministère des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme. Ce sont :

1° **Le Certificat d'Initiation Aéronautique (C. I. A.)** qui peut se passer à partir de 13 ans. Il intéresse tout particulièrement les sections C. L. A. P. fonctionnant dans les classes de fin d'études primaires, les Collèges d'Enseignement Général, les Collèges d'Enseignement Technique, etc.

La documentation concernant l'organisation et la préparation du C. I. A. est mise gratuitement par les délégués C. L. A. P. à la disposition des maîtres intéressés. \*

2° **Le Brevet Élémentaire des Sports Aériens (B. E. S. A.)** qui intéresse les jeunes gens ayant le niveau général minimum d'une classe de troisième (C. E. G. - C. E. T. - C. A. Lycées).

Le B. E. S. A. présente une grande importance pour les jeunes gens âgés de moins de 21 ans ou bénéficiant d'un sursis d'incorporation dans l'armée. Sa possession leur permet, s'ils veulent pratiquer les Sports Aériens, de prétendre au bénéfice de bourses de vol à voile et de primes pour l'obtention des Brevets de Pilote Privé d'Avion.

Chaque fois que cela est possible, le C. L. A. P. organise des cours de préparation à raison de 2 à 3 heures par semaine. De plus les ouvrages et la documentation technique nécessaires à la préparation individuelle des candidats isolés peuvent être mis à la disposition de ces derniers contre versement d'un cautionnement. \*

3° **Le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (C. A. E. A.)** qui est destiné plus particulièrement aux Elèves-Maîtres des Ecoles Normales d'Instituteurs et aux Membres de l'Enseignement. Il leur permet de dispenser l'enseignement aéronautique et de préparer des candidats au B.E.S.A. ou au C.A.E.A.

Là encore la documentation technique peut être fournie aux intéressés chaque fois qu'une préparation collective n'est pas possible.

## Le C.L.A.P. et les sports aériens

---

Dans la limite des moyens financiers dont il dispose le C. L. A. P. aide les jeunes appartenant à des familles modestes à pratiquer le vol à voile ou le vol à moteur. Il travaille ainsi à une popularisation légitime et nécessaire des Sports Aériens.

Nous contribuons aussi à cette popularisation par une action d'un autre ordre mais d'une importance capitale en essayant de vaincre l'appréhension et souvent l'hostilité des parents qui, cependant, ne s'effraient pas outre mesure pour leurs enfants des dangers réels de la locomotion terrestre ou de certains loisirs désespérément vides ou trop facilement occupés. Tous les animateurs du C. L. A. P. doivent s'efforcer de faire comprendre autour d'eux que le vol à voile, le pilotage des avions de tourisme, le parachutisme, sports nobles et virils, ne présentent aucun danger exceptionnel et qu'ils en présenteront d'autant moins que notre action fondamentale d'initiation et d'éducation aéronautiques sera plus étendue, plus suivie et plus profonde.

\* Consulter, dans la série « Initiation Aéronautique des Jeunes » les fascicules 5 pour le C.I.A. et 6 pour le B.E.S.A.

## Les Sections C.L.A.P.

---

L'activité C. L. A. P., dont la base est l'Aéromodélisme, s'exerce au sein de sections dirigées dans la majorité des cas par des membres de l'Enseignement Public.

Une section C. L. A. P. peut être créée de façon très simple et très rapide partout où se trouve au moins une personne de bonne volonté qui accepte de l'animer.

Cet animateur peut être un ami de l'Aviation ou un éducateur soucieux d'utiliser au profit de ses élèves les moyens et les techniques les plus aptes à contribuer à leur éducation. Il peut être aussi une personne qui s'intéresse à l'important problème des loisirs de la jeunesse.

Cependant cet animateur n'est pas nécessairement, au préalable, un aéromodéliste ni un technicien. Nous avons établi à son intention une documentation qui permet à quiconque, armé d'un minimum de bonne volonté, de faire fonctionner normalement une section, même s'il n'a pas été initié préalablement à la pratique de l'Aéromodélisme. Certes, cette documentation est encore incomplète mais elle a déjà fourni de nombreuses preuves de son efficacité.

## Constitution d'une Section C.L.A.P.

---

### I. — DOSSIER A ADRESSER A L'INSPECTION ACADEMIQUE (par voie hiérarchique)

- I. — Une lettre avisant l'I. A. de la création d'une société d'aéromodélisme scolaire.
- II. — Un exemplaire des statuts.
- III. — La composition du bureau.



Section C. L. A. P. dans une classe de Cours Moyen  
Ecole Brossolette à BENI-SAF (département de Tlemcen)



Section C. L. A. P. dans un Collège d'Enseignement  
Général à Maison-Carrée (Alger)

II. — DOSSIER A ADRESSER AU DELEGUE C. L. A. P. DU DEPARTEMENT  
OU DU GROUPE DE DEPARTEMENTS

- I. — Une déclaration d'adhésion à la Ligue Française de l'Enseignement.
- II. — Un exemplaire des statuts.
- III. — La composition du bureau.
- IV. — La liste **en double exemplaire** des modélistes constituant la section (avec dates de naissance).



## Modèle de statuts pour une Section C.L.A.P.

Titre de l'Association .....

Etablissement ..... (adresse exacte) .....

Siège : Rue..... n°..... à.....

Arrondissement ..... Département .....

### I. — OBJET ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Article 1<sup>er</sup>. — L'association dite .....  
fondée le ..... a pour but d'organiser et de favoriser la pratique du modélisme par les  
élèves de l'école. Elle représente l'établissement dans les épreuves scolaires.

Sa durée est illimitée,

Elle a son siège à l'école.

Elle a été déclarée à l'Inspection Académique d'Alger

Le..... sous le n°.....

Art. 2. — L'Association s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique  
ou religieux.

Art. 3. — L'Association se compose de :

a) Membres de droit : Directeur de l'Ecole et Instituteurs ;

b) Membres actifs : peuvent être membres actifs de l'Association les élèves inscrits suivant les cours  
régulièrement ;

c) Membres honoraires : fonctionnaires de l'établissement, parents d'élèves, anciens élèves et toute  
autre personne agréée par le Bureau de l'Association.

Art. 4. — La qualité de membre se perd :

— par démission,

— par radiation prononcée par le Bureau pour non paiement de cotisation et pour motif grave, le  
membre intéressé ayant été auparavant invité à fournir des explications,

— par radiation prononcée par le C. L. A. P. pour fautes graves commises au cours d'une compétition  
scolaire, ou sur demande motivée d'une fédération.

### II. — AFFILIATION

Art. 5. — L'Association est affiliée au C. L. A. P. Elle s'engage à se conformer entièrement aux règle-  
ments généraux du C. L. A. P.

### III. — ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Art. 6. — L'Association est administrée par un bureau composé de membres désignés par le Direc-  
teur.

Sont membres de droit :

- le Directeur de l'Ecole,
- les Instituteurs,
- le Président de l'Association d'Anciens Elèves ou son représentant,
- le Président de l'Association des Parents d'Elèves ou son représentant,
- le Bureau désigne parmi les membres du corps enseignant siégeant en son sein un Secrétaire délégué par l'Association et un Trésorier,
- le Bureau est renouvelable chaque année dans les 10 jours suivant la rentrée des classes.

Art. 7. — Les membres actifs versent une cotisation dont le montant est fixé par le Bureau : dans le montant de la cotisation est inclus le prix de la licence délivrée par le C. L. A. P. Les membres honoraires versent une cotisation dont le minimum est fixé par le bureau.

Art. 8. — Le Président a qualité pour représenter l'Association et signer tout acte nécessaire.

Art. 9. — Le Trésorier a seul qualité pour encaisser ou dépenser tous fonds appartenant à l'Association.

Art. 10. — En cas de dissolution pour quelque motif que ce soit, le bureau attribuera l'actif net à une autre association fonctionnant dans l'école.

---

---

Année Scolaire.....

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

CENTRE LAIQUE D'AVIATION POPULAIRE (C. L. A. P.)

Titre de la Société : (en capitales).....

Adresse exacte : .....

..... Téléphone : .....

Numéros d'enregistrement : à l'Inspection Académique.....

..... au Comité Départemental.....

**Composition du Bureau**

Président : .....

Vice-Président : .....

Secrétaire Général : .....

Secrétaire-Adjoint : .....

Trésorier Général : .....

Trésorier Adjoint : .....

Membres : .....

Compte courant postal (libellé complet) de la société ou de la personne habilitée à recevoir les fonds : .....

A....., le..... 196....

Le Président,

CENTRE LAIQUE D'AVIATION POPULAIRE

Liste des adhérents à fournir en double exemplaire au Délégué C. L. A. P. dès la constitution de la Section et au début de chaque année scolaire

**AEROMODELISME**

Etablissement : .....

Responsable : .....

Aéro-Club de rattachement : .....

| NOMS ET PRENOMS DES ELEVES | DATES DE NAISSANCE | N° DES CARTES |
|----------------------------|--------------------|---------------|
| .....                      | .....              | .....         |
| .....                      | .....              | .....         |
| .....                      | .....              | .....         |
| .....                      | .....              | .....         |
| .....                      | .....              | .....         |
| .....                      | .....              | .....         |

Le Responsable,

FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES SCOLAIRES ET POST-SCOLAIRES  
DU DEPARTEMENT D.....  
(Ligue Française de l'Enseignement)

**DECLARATION D'ADHESION**

L'Association .....

dont le siège est à..... Rue.....

Présidée par.....

Sollicite son adhésion à la FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES SCOLAIRES ET POST-SCOLAIRES DU DEPARTEMENT D.....

et s'engage à se conformer aux Statuts de la dite Fédération.

Cachet de la Société :

A....., le..... 196.....

Signature du Président :

## Fonctionnement d'une Section C.L.A.P.

---

Dès réception des listes d'adhérents d'une section nouvelle ou d'une section qui reprend son activité après les vacances d'été le C. L. A. P. met gratuitement à la disposition de l'animateur responsable de son fonctionnement la documentation technique et le matériel nécessaire à la construction d'un premier planeur par chacun des membres de la section. Si cela est nécessaire, ce matériel est adressé gratuitement aux sections, aussi éloignées soient-elles.

Le nombre d'appareils que peut construire un jeune modéliste dans le courant de l'année scolaire n'est pas limité. Tenant compte de la rapidité et de la qualité de la construction du premier planeur l'animateur peut demander, au bénéfice de tout ou partie de son effectif, le matériel nécessaire à la mise en chantier du second appareil de la progression et plus tard, peut-être, du troisième puis des suivants.

Les planeurs « CLAPAL » dont nous avons établi une progression complète, allant de l'appareil d'initiation à ceux de compétition, ont fait leurs preuves et nombre d'entre eux ont remporté de brillants succès dans les concours ouverts à tous en Algérie et en Métropole (Championnats de France).

Les animateurs C. L. A. P. et leurs élèves, suivant leur degré de perfectionnement, ont la possibilité de pratiquer des catégories plus difficiles telles que motomodèles, appareils à moteur caoutchouc, etc. Depuis plusieurs années le C. L. A. P. participe à tous les concours de ces catégories et ses représentants figurent très honorablement dans les palmarès.

Chaque section doit, dans le courant de l'année scolaire, participer au moins à un **concours** C.L.A.P. Dans le cas où elle se trouve isolée elle peut toujours organiser son propre petit concours de façon à faire jouer l'émulation entre ses membres et à récompenser les plus habiles modélistes.

Chaque section C. L. A. P. peut aussi organiser une **exposition** annuelle d'aéromodélisme dont le rôle auprès des familles et des autorités locales est important.

Le responsable de chaque section doit rendre compte au Délégué de son activité et principalement de toutes les manifestations ayant eu lieu sur son initiative ou auxquelles il a apporté son concours : compétitions, expositions, causeries, visites, projections de films sur l'aéronautique, etc. Il doit accompagner ces compte-rendus de tous documents, tels que photographies et coupures de presse, susceptibles de permettre la constitution pour la région puis pour toute l'Algérie d'un dossier d'activité du C. L. A. P. aussi complet, concret et objectif que possible.

## STAGES D'AEROMODELISME

---



Un stagiaire C.L.A.P. au travail  
Zéralda (Alger) décembre 1961

La formation d'animateurs d'Aéromodélisme œuvrant au sein de sections C. L. A. P. ou de toutes autres Associations de jeunes a une importance primordiale car l'Aéromodélisme sera, en portée et en qualité, ce que seront ces animateurs en nombre et en valeur.

Des stages de formation peuvent être organisés soit directement par le C. L. A. P. sur le plan national, sur le plan régional ou sur le plan départemental ; soit, en Algérie et au Sahara, par le Service des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire. Les responsables d'Associations souhaitant bénéficier de ces derniers stages doivent en faire la demande à l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de leur département, à l'Inspecteur des Mouvements de Jeunesse dont ils dépendent ou à l'Inspection Principale du Service des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire, 75, rue Lefébure, Alger. Ils feront toutes propositions utiles concernant le lieu et la date du stage. Ces stages ont généralement une durée de 5 à 8 jours et peuvent se dérouler à plein temps ou le soir seulement, suivant la disponibilité des stagiaires.

---

## DOCUMENTATION " CLAPAL "

---

Outre la présente brochure les Animateurs de Sections d'Aéromodélisme pourront consulter, dans la série « INITIATION AERONAUTIQUE DES JEUNES » : » :

2. « PLANEURS DE DEBUT ». Progression « CLAPAL », plans, caractéristiques, détails de construction, outillage individuel et collectif, notions sur le réglage et le lancer.

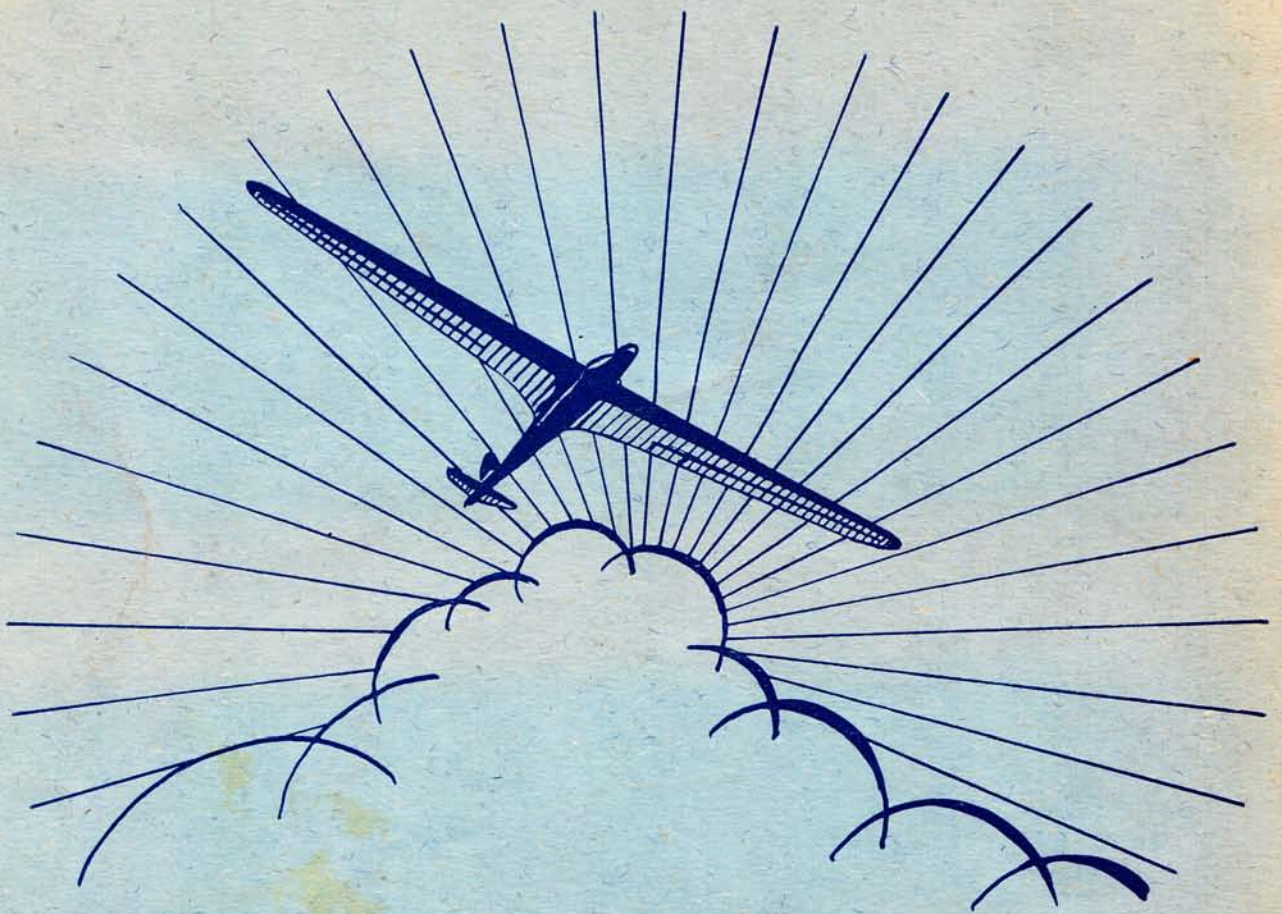
3. « PLANEURS SCOLAIRES DE CONCOURS ». Conception des planeurs, plans, caractéristiques, réalisation d'un dispositif « déthermaliseur » et des dièdres courbes, etc...

4. « PLANEURS DE COMPETITION », Formule Fédérale et Formule Internationale : Plans et caractéristiques, structures particulières, etc.

5. « LE CERTIFICAT D'INITIATION AERONAUTIQUE (C. I. A.) ». Organisation - Programme - Sujets d'examen traités.

6. « LE BREVET ELEMENTAIRE DES SPORTS AERIENS (B. E. S. A.) ». Organisation - Programme - Sujets d'examen.





C.L.A.P. ALGÉRIE